



## GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

### PRÉPARATION À LA RENCONTRE D'ORGANISATION DES FUNÉRAILLES AVEC VOTRE CONSEILLER

Le présent document est un guide de préparation à l'organisation de funérailles avec votre conseiller(e) de la Coopérative funéraire des Deux Rives.

Selon le degré de complexité des funérailles à organiser, le nombre de personnes à consulter pour prendre des décisions et votre niveau de préparation, vous devez prévoir au moins de 2 à 3 heures en compagnie de votre conseiller(e). C'est pourquoi nous suggérons de limiter les personnes présentes à un maximum de trois.

Selon votre préparation, la rencontre pourrait durer 3 heures, et même nécessiter que vous reveniez pour une deuxième rencontre si des décisions restaient à prendre.

Pour faciliter le déroulement de la rencontre et/ou en réduire la durée, vous pouvez également prendre connaissance des aspects des funérailles qui seront abordés pendant la rencontre dans les pages suivantes.

Pour ceux qui souhaitent se préparer davantage, vous pouvez même regrouper toutes les informations nécessaires en un seul endroit et effectuer certains choix avant même de rencontrer votre conseiller(e).

Soyez sans crainte, lors de la rencontre d'organisation, votre conseiller vous accompagnera et vous conseillera dans tous les choix à faire – et si vous souhaitez réduire au minimum votre préparation, prenez simplement le temps de consulter la liste aide-mémoire à la page suivante : il s'agit de ce dont vous aurez absolument besoin lors de la rencontre, et laissez-nous vous accompagner pour vous guider dans la suite.

---

### APERÇU DU GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

<b>⊗ Préparation essentielle</b>	
Liste aide-mémoire « préparation à la rencontre d'organisation des funérailles avec le conseiller » .....	2
<b>⊗⊗ Préparation souhaitable</b>	
Modes de disposition et rituels .....	3
Questionnaire : les informations requises lors de la rencontre .....	4
Guide pour la rédaction de l'avis de décès .....	5
<b>⊗⊗⊗ Préparation optimale</b>	
Des choix à faire : les déboursés externes et les produits commémoratifs (lien collection souvenir) .....	6

---



### **Veillez prévoir entre 2 et 3 heures pour la rencontre avec le conseiller.**

Afin de faciliter le déroulement de la rencontre, nous vous suggérons de limiter les personnes présentes à un maximum de trois (3).

S'il vous plaît, veuillez apporter :

- Les vêtements et sous-vêtements de la personne décédée.**  
Si vous souhaitez une exposition en présence du corps, il est préférable de fournir également les prothèses dentaires, s'il y a lieu. Si vous le souhaitez, vous pouvez également fournir les chaussures (elles ne sont pas indispensables).  
S'il s'agit d'une crémation sans exposition du corps, vous pouvez apporter les vêtements que vous souhaitez (pyjama, jaquette, vêtements décontractés).

---

- Les renseignements sur la personne décédée :**
  - **Carte d'assurance-maladie** (si vous l'avez en votre possession) ;
  - **Carte d'assurance sociale** (ou le numéro, si vous n'avez pas la carte en votre possession) ;
  - **Permis de conduire valide ;**
  - **Renseignements qui se retrouvent sur le certificat de naissance de la personne décédée** (nom à la naissance, date et lieu de naissance).

---

- Si la personne décédée a un conjoint vivant**, les mêmes informations nous seront nécessaires, de même que la date et le lieu du mariage.

---

- Les papiers de la concession au cimetière** ou le numéro de l'emplacement (lot, niche ou enfeu), s'il y a lieu.

---

- Les photographies de la personne décédée qui seront utilisées pour l'avis de décès dans les journaux.** Si vous souhaitez une exposition en présence du corps, plusieurs photographies récentes seraient utiles pour la préparation du corps.

---

- Une liste comprenant l'énumération des parents et amis que la personne décédée laisse dans le deuil**, pour l'avis de décès dans les journaux. Le conseiller pourra vous aider à structurer cette liste.

---

- Si vous n'êtes pas déjà membre de la Coopérative funéraire des Deux Rives, apportez les frais d'adhésion de 20\$.**

---

- Un mode de paiement pour acquitter les frais funéraires ou verser un acompte.**

La Coopérative vous remettra des attestations de décès. Cependant, certains organismes exigent une preuve de décès émise par le Directeur de l'état civil.

**Le conseiller peut également vous aider à remplir le formulaire Demande de certificats et de copies d'acte.**

- Dans ce cas, vous aurez besoin d'apporter :**
  - **Un mode de paiement** (carte de crédit ou chèque de la personne qui fait la demande – l'argent comptant et les modes de paiement appartenant à la personne décédée ne sont pas acceptés)
  - **Deux pièces d'identité de la personne qui fait la demande** (permis de conduire et carte d'assurance-maladie).

#### **Tarif des demandes**

Pour les copies d'actes de décès et les certificats, les frais se situent entre 35\$ et 80\$ par original selon le mode et la rapidité de traitement désirés.

\*Les délais de réception des documents varient de 2 à 6 semaines.



## MODES DE DISPOSITION ET RITUELS

Dans les décisions qui seront à prendre par la personne signataire du contrat (advenant qu'elles n'aient pas déjà été signifiées par la personne décédée), il faudra déterminer si le corps de la personne décédée sera déposé dans un cimetière, ou s'il sera réduit en cendres par la crémation.

Vous devrez également décider s'il y aura des rituels funéraires (condoléances, exposition, célébration, par exemple), et s'ils se dérouleront en présence du corps ou des cendres. Sachez que même si la crémation est choisie, il est possible de tenir des rituels en présence du corps avant celle-ci. Votre Coopérative propose d'ailleurs la location d'un cercueil à cet effet.

Rappelez-vous que les funérailles ont plusieurs utilités<sup>1</sup>:

- > Prendre conscience
- > Rendre hommage
- > Laisser partir
- > Se solidariser

Ci-après, vous retrouverez les décisions les plus importantes pour l'organisation des funérailles; vous n'avez pas à tout décider maintenant. Votre conseiller vous accompagnera et vous conseillera lors de votre rencontre d'organisation des funérailles.

Voir le corps	Oui			Non		
Condoléances	Oui			Non		
Lieu	Centre funéraire		Église	Non		
En présence	Corps	Cendres				
Cérémonie	Oui			Non		
Lieu	Centre funéraire		Église	Non		
En présence	Corps	Cendres				
Réception / Rassemblement	Oui			Non		
Lieu	Salle de réception	Église / salle communautaire	Autre	Non		
Mode de disposition	Corps					
	Inhumation	Enfeu	Crémation			
			Inhumation	Colombarium	Remises	

1. Les fonctions du rite; Programme de formation *La Symphonie-Guide pour l'élaboration de rituels riches de sens de l'Académie des coopératives funéraires*, Fédération des coopératives funéraires du Québec



**Informations sur le défunt**

Nom

---

Prénom

---

Adresse de la résidence

---

Date de naissance

---

Lieu de naissance

---

Lieu enr. de la naissance

---

Nom du père

---

Nom de la mère

---

Numéro d'assurance social (NAS)

---

Numéro d'assurance maladie

---

État civil

---

Date état civil ou mariage

---

Lieu état civil ou mariage

---

**Informations sur le conjoint du défunt (si encore vivant)**

Nom

---

Prénom

---

Adresse de la résidence

---

Date de naissance

---

Lieu de naissance

---

Lieu enr. de la naissance

---

Nom du père

---

Nom de la mère

---

Numéro d'assurance social (NAS)

---

Numéro d'assurance maladie

---

\*\* Dans le cas d'un divorce, le conseiller aura besoin du nom, du prénom et de la date du divorce.

**Le responsable (signataire du contrat)**

Nom

---

Prénom

---

Adresse de la résidence

---

Téléphone maison

---

Téléphone cellulaire

---

Adresse courriel

---

Date de naissance



Tous les renseignements concernant les décès, lieu, date ainsi que la journée choisie pour les funérailles seront transférés dans l'avis de décès par notre logiciel de gestion funéraire. Ce qui prend le plus de temps à préparer (et ce pour quoi votre conseiller ne peut vous aider), c'est surtout la liste des survivants que la personne décédée laisse dans le deuil.

Il est de coutume de faire la liste des personnes endeuillées selon un ordre préétabli que nous vous présentons à la suite, duquel vous pouvez vous inspirer.

### Règles d'usage

---

- > Inscrire les prénom et nom du conjoint de la personne laissée dans le deuil entre parenthèses
  - > Mettre « feu » devant le nom des personnes qui sont décédées (invariable devant le nom)
  - > Ordre des noms : Généralement du plus âgé au plus jeune
- 

Elle (Il) laisse dans le deuil, outre son époux(se),

Ses enfants (*Prénom de l'enfant (le nom du conjoint(e) entre parenthèses)*) :

Ses parents :

Ses grands-parents :

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants (*selon leur nombre, vous pouvez les nommer individuellement, ou les désigner par cette formule générale*) :

Ses frères et sœurs :

Ses beaux-frères et belles-sœurs :

Ses beaux-parents :

Enfants du conjoint(e) dans le cas d'une seconde union :

Ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Remerciement (personnel soignant, médecin, etc.):

Fondation (choix de la fondation suggérée, s'il y a lieu) :



### LES DÉBOURSÉS ET LES PRODUITS COMMÉMORATIFS

#### Produits commémoratifs

Ces produits comprennent notamment les signets, les cartes, les lampions, les toiles, les portes-clés et les hommages vidéo.

Le choix de la photo utilisée, de même que le choix du modèle et du texte sont généralement les décisions les plus ardues. Nous vous proposons donc de parcourir le catalogue en ligne de notre partenaire Collection Souvenir pour amorcer la réflexion ou, si vous êtes prêt(e)s, à faire les choix suivants :

<http://www.collection-souvenir.com/virtualcatalog.html#/0>

> Choisissez la photo que vous utiliserez : *apportez l'originale, ou une version numérisée de très bonne qualité (300 dpi)*

> Numéro de modèle :

---

> Texte : *un choix de poème, pensée ou prière (pages 45 à 59)*

---

> *Ou votre texte personnalisé :*

---

> La police de caractères (*voir page 60*) :

---

> La quantité (*généralement un multiple de 25*) :

---

**Fleurs** – Votre conseiller pourra vous proposer nos partenaires, avec lesquels vous obtiendrez un rabais de 10 %.

> Ordre de grandeur pour les prix : *de 100\$ à 500\$, environ*

> Types d'arrangement floral : *Corbeille, gerbe, corsage, bouquet, pièce pour cercueil, arrangement pour urne et plantes naturelles en pot*

**Traiteur** – Votre conseiller pourra vous proposer nos partenaires, avec lesquels vous obtiendrez un rabais de 10 %.

> Ordre de grandeur pour les prix, par convive : *de 9\$ à 20\$, environ*

> Types de menu : *collation, cocktail dînatoire, menus traditionnels ou sophistiqués*

---

> Nombre de convives :

---

**Hommage vidéo** – Votre conseiller pourra vous proposer notre partenaire si vous souhaitez confier cette tâche à des spécialistes. Il vous sera également possible de louer du matériel multimédia dans nos centres, si vous décidez de le produire et d'opérer l'équipement de diffusion vous-même.

#### Célébrant, musicien, chorale, chanteur et autres professionnels

Votre conseiller pourra vous mettre en contact ou vous référer les ressources adaptées à vos besoins.